

Stratégie d'aide pour une deuxième carrière **Résumé de la Classification nationale des professions***

** Le présent document, qui a été établi par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, résume les renseignements trouvés dans le site Internet de Statistique Canada.*

La Classification nationale des professions (CNP) est un système qui sert à décrire les professions des Canadiens. Elle procure aux statisticiens, aux analystes du marché du travail, aux conseillers d'orientation professionnelle, aux employeurs et aux particuliers qui se cherchent un emploi une description normalisée d'une profession qui permet d'en comprendre la nature.

On se sert de la CNP pour faire des recherches par appellation d'emploi, pour chercher des descriptions de professions, pour le codage et pour d'autres applications.

Analyse du marché du travail : La CNP fournit le contexte qui permet l'interprétation de renseignements statistiques. Les utilisateurs analysent le marché canadien du travail pour comprendre les nouvelles tendances, pour orienter les politiques et élaborer des systèmes de formation, de recrutement et de jumelage des emplois. On trouvera des données sur les marchés du travail national, régionaux et locaux à l'adresse suivante : www.informationmarchetravail.ca.

Planification de carrières et recherche d'emploi : Les spécialistes en planification de carrière, les conseillers et les étudiants des écoles, des collèges et des universités utilisent la CNP pour la planification de carrière. Ils ont besoin de bien comprendre les définitions des professions, leurs exigences et les possibilités qu'elles offrent s'ils veulent réussir à bien appairer les centres d'intérêt et les aptitudes des particuliers aux besoins et aux possibilités des diverses professions. Les chercheurs d'emploi, les conseillers en emploi et les employeurs se fient à la CNP pour utiliser efficacement les services d'information sur le marché du travail.

Genres de compétence : Le genre de compétence repose sur le genre de travail réalisé, mais il traduit également le champ de formation ou l'expérience qui est normalement exigé pour accéder à la profession. Cela comprend le domaine d'études exigé, ainsi que le secteur dans lequel on a été employé dans les cas où il faut avoir acquis de l'expérience dans la filière interne pour accéder à l'emploi.

Le premier chiffre du code de la CNP désigne normalement le genre de compétence (voir le tableau ci-dessous). Par exemple, les professions liées à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publique commencent par le chiffre 9. Le premier chiffre de 1 à 9 du code désigne le genre de compétence se rapportant à la profession. Les codes qui débutent par le chiffre zéro dénotent une compétence liée à la gestion.

Les **10 genres de compétence** désignés par le premier chiffre d'un code de la CNP

| Genres de compétence de la CNP | |
|---------------------------------------|--|
| Genre de compétence | Profession |
| 0 | Gestion |
| 1 | Affaires, finance et administration |
| 2 | Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés |
| 3 | Secteur de la santé |
| 4 | Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion |
| 5 | Arts, culture, sports et loisirs |
| 6 | Vente et services |
| 7 | Métiers, transport et machinerie |
| 8 | Secteur primaire |
| 9 | Transformation, fabrication et services d'utilité publique |

Les **4 niveaux de compétence** (lettres alphabétiques et valeurs numériques) utilisés dans la CNP

| Niveaux de compétence de la CNP | | |
|--|----------------|---|
| Niveau de compétence (lettre de l'alphabet) | Chiffre | Éducation ou formation |
| A Une formation universitaire caractérise habituellement les professions. | 1 | Diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat). |
| B Une formation collégiale ou professionnelle ou un programme d'apprentissage caractérise habituellement les professions. | 2 ou 3 | De deux à trois ans d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un institut technique ou un cégep <i>ou</i> un programme d'apprentissage de deux à cinq ans <i>ou</i> de trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation spécialisée ou d'expérience de travail précise. Les professions comportant des responsabilités de supervision et celles dans lesquelles on est exposé à des responsabilités importantes en matière de santé et de sécurité, comme les pompiers, les policiers et les infirmières auxiliaires autorisées se voient toutes attribuer le niveau de compétence B. |
| C Une formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession, ou les deux caractérisent les professions. | 4 ou 5 | De un à quatre ans d'études secondaires <i>ou</i> jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation spécialisée ou d'expérience de travail précise. |
| D Une formation en cours d'emploi caractérise habituellement les professions. | 6 | Une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi <i>ou</i> pas d'exigences scolaires particulières. |

Un *grand groupe* correspond aux deux premiers chiffres d'un code de la CNP. Il y a **26 grands groupes**.

Au niveau du troisième chiffre, les grands groupes sont encore subdivisés en **140 groupes intermédiaires**. C'est ainsi que le grand groupe 64, Personnel intermédiaire de la vente et des services, comprend huit groupes intermédiaires.

Au niveau du quatrième chiffre, le système est encore élargi pour arriver à un total de **520 groupes professionnels** appelés *groupes de base*. Les groupes de base représentent une spécificité supplémentaire dans un domaine professionnel. Pour continuer avec le même exemple que ci-dessus, on scinde en cinq groupes de base le groupe intermédiaire 643, Personnel de l'hébergement et des voyages.

La Matrice : La Matrice de la CNP montre les grands groupes et les groupes intermédiaires, ainsi que les relations entre les genres et les niveaux de compétence. On obtient ainsi un aperçu de l'ensemble de la structure de classification.

AUTRES RENSEIGNEMENTS DE STATISTIQUE CANADA ACCESSIBLES EN LIGNE

La Matrice est jointe à la trousse de la CNP et peut aussi être téléchargée à l'adresse suivante :
http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC-CNP/docs/Matrix_Poster_French.pdf

Le tutoriel de la CNP peut être téléchargé au complet à :
<http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC-CNP/app/training.aspx?lc=f>